

## Faits saillants du rapport financier 2021

L'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton, a émis un rapport sans réserve sur les états financiers de la Ville, signe que tout a été fait conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport financier consolidé 2021 affiche un excédent de fonctionnements de 3 665 420\$ sur un budget 2021 adopté de 365 517 800\$ donc environ 1%.

Nous avons voté pour financer 2 projets à même l'excédent de fonctionnements non affecté pour un montant de 579 980\$, soit pour la rénovation du Club de curling Kénogami avec un montant de 329 908\$ et pour la piste d'athlétisme de l'école secondaire Charles-Gravel, conditionnel à la contribution du ministère de l'Éducation, pour un montant de 250 000\$

Nous avons également voté pour remplacer le financement par emprunt de certains investissements avec l'excédent: Ainsi, 105 000\$ ont été affectés pour le Parc-école Bois-Joli et 105 000\$ pour celui de Kénogami et 1 M\$ ont été attribués pour le financement de la mise aux normes de La Pulperie

Il a aussi été décidé d'ajouter certaines réserves financières :

Tout d'abord, un montant additionnel de 500 000\$ a été attribué pour l'autoassurance ainsi que 852 590\$ de réservé pour les dépenses fluctuantes attribuables au déneigement et à la variation des prix de l'essence

Nous avons également pris un engagement pour participer au financement du projet de construction d'un bâtiment d'accueil aux sentiers panoramiques de l'arrondissement de Chicoutimi pour le Club de Vélo Saguenay, jusqu'à un montant maximal de 400 000\$

Ce qui nous laisse, après ces engagements et affectations, un solde de 719 139\$ d'excédent de fonctionnements non affecté et qui conclut la présentation du rapport financier consolidé.